

Voter, c'est défendre nos droits !

Du 3 au 12 juillet 2017, les personnels de l'AFP dans le monde entier sont appelés à désigner les trois élu-e-s --- deux journalistes, un technicien ou administratif --- qui les représenteront au Conseil d'Administration de l'agence. Si le poids de ces élu-e-s est relativement faible, dans une instance majoritairement composée de membres désignés par les patrons de presse ou par des organismes dépendant du gouvernement, cette élection a pour autant un double intérêt :



- **Seul scrutin mondial à l'AFP**, elle permet aux personnels de manifester leur unité et leur attachement aux valeurs communes qui font la spécificité de l'AFP.
- Destinée à élire des représentants au sein de l'organe dirigeant de l'agence, elle nous permet de nous exprimer sur les **orientations stratégiques** de la direction.

Toujours plus d'inscrits

D'après les derniers chiffres fournis par la direction, **2.826** salarié-e-s sont inscrits sur les listes électorales.

- Sur les **2.036 journalistes** inscrits, 1.198 (=59%) travaillent hors de l'Hexagone : pigistes, journalistes locaux ou régionaux, expatriés.
- Parmi les **790 techniciens et administratifs**, 272 (=34%) ne travaillent pas en France.

En participant le plus massivement possible à cette élection, nous tous témoignerons de notre volonté de défendre nos droits, à commencer par celui pour lequel il a fallu batailler rudement : le **droit de vote**. Rappel des faits.

Vote mondial

A l'origine, ce scrutin était réservé aux seuls personnels de nationalité française. Élargi dans les années 1980 aux personnels de nationalité européenne, il excluait toutefois plus d'un millier de salarié-e-s (statut siège ou local) de nationalité non européenne. Son caractère aujourd'hui mondial est le fruit d'une longue lutte syndicale et juridique, menée contre vents et marées par **SUD** :

- 2008 : La **Halde** (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité), saisie par un journaliste statut siège de nationalité uruguayenne, estime que les salariés exclus du scrutin en raison de leur nationalité sont victimes de **discrimination**.
- 2008 : Début d'une action en justice de **SUD** avec, en 2010, une **QPC** (question prioritaire de constitutionnalité).
- 2011 : Décision du **Conseil constitutionnel** : le critère de nationalité est supprimé, l'élection au CA devient un **scrutin mondial**. Seuls les salariés des filiales (notamment des filiales allemandes) sont toujours exclus de cette élection.

Vote des pigistes

Un membre éminent de la direction a récemment envisagé de priver les **pigistes à l'étranger** du droit de vote. Inacceptable ! Certains pigistes, en Syrie, au Mexique ou ailleurs, ne font-ils pas la renommée de l'AFP ?

SUD a obtenu en 2011 que tous les pigistes qui travaillent très régulièrement pour l'AFP, en France ou dans le monde, puissent participer à cette élection. Nous avons réussi à faire en sorte que la **régularité** soit mesurée en fonction du *nombre de piges* et non plus par rapport à un *seuil financier* (qui pénalisait les pigistes travaillant dans des pays où le niveau de rémunération est très faible).

Vote des CDD, apprentis et contrats Pro

Jusqu'à présent, pour pouvoir participer à l'élection au CA, il fallait avoir travaillé *sans interruption au cours des 6 mois avant le scrutin*. Ainsi, en 2015, la plupart des CDD, même avec une ancienneté cumulée de plusieurs années, étaient privés du droit de vote. Idem pour des salarié-e-s parfois très anciens qui avaient subi une interruption de contrat (par exemple pour longue maladie). Nos protestations ont eu de l'effet : en 2017, les conditions ont été *assouplies*, permettant à ces collègues de participer au scrutin (dès lors qu'ils sont sous contrat au moment de l'élection). Cela concerne notamment bon nombre de CDD.

Pour les apprentis et contrats Pro, le droit de vote n'est pas nouveau mais pour chacun d'entre eux l'élection 2017 au CA est le premier scrutin à l'AFP auquel ils peuvent participer.

Première élection après la signature du Grand Accord

A l'occasion de l'élection 2017, *SUD* a prôné et encouragé la formation des listes qui se présentent aujourd'hui sous le sigle **SOS-AFP**. Ces listes sont présentes dans les deux collèges sur une même plateforme programmatique cohérente, publiée dans six langues de travail de l'AFP : « **Pour que l'AFP redevienne une mission d'intérêt général ! (et rien d'autre)** » (<http://u.afp.com/4nib>).

La plateforme SOS-AFP tire le bilan des changements imposés à l'AFP récemment :

- Décision de la **Commission européenne** limitant la mission d'intérêt général de l'AFP.
- Révision du **Statut** de 1957.
- Création de la filiale d'endettement **AFP Blue**.
- Signature du **Contrat d'Objectifs et de Moyens** (COM) entraînant de nouvelles mesures d'économies.
- Dénonciation de tous les accords sociaux et leur remplacement par le **Grand Accord d'entreprise**, qui réduit les droits sociaux des salariés statut siège (surtout des futurs embauchés), sans améliorer ceux des salariés locaux ou régionaux.

Ces mesures forment un tout. Elles ont été présentées au CA et approuvées par lui, comme en témoigne le communiqué publié en 2015, au lendemain de la dénonciation des accords :

« Les administrateurs représentant la presse, les médias audiovisuels et les pouvoirs publics ont apporté, à l'unanimité, leur soutien à Emmanuel Hoog et à la direction de l'AFP dans leur démarche de négociation d'un accord unique d'entreprise, lors d'un conseil d'administration qui s'est tenu le 20 juillet. »¹

L'élection 2017 au CA permet aux personnels de donner leur avis sur ce paquet de réformes, et notamment sur le Grand Accord. En votant pour les listes SOS-AFP, nous exprimerons notre confiance à des collègues qui ont agi et qui promettent d'agir pour d'autres choix. Des candidat-e-s qui reflètent le caractère multiculturel de l'agence et qui, bien que travaillant au siège, connaissent bien la situation des personnels locaux et précaires.

Collège journalistes :

SOS-AFP : 1. Samir DOUAIHY - 2. Sandra LACUT - 3. Richard LEIN - 4. Paz PIZARRO

Collège techniciens et administratifs :

SOS-AFP : 1. Christian BIFFOT - 2. Benoît CHATORRIER

Votons et faisons voter pour les listes SOS-AFP !

¹ <https://www.afp.com/fr/lagence/communiqués-de-presse/communiqué-des-administrateurs-représentant-la-presse-les-médias-audiovisuels-et-les>